





LE VERDICT

Les plaidories terminées le jury rentre dans la salle des délibérations : à 6 heures 1/2 il en sort, apportant un verdict affirmatif en ce qui concerne Monty sans circonstances atténuantes.

Quant à Bayssen, le jury rapporte un verdict négatif.

En conséquence la Cour condamne Monty

A LA PEINE DE MORT

Bayssen quoique acquitté devra être interné dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans.

La cour décide que l'exécution aura lieu dans la commune de Montvalent.

Au prononcé du jugement une émotion intense règne dans la salle : Monty tombe affaissé sur son banc : il sanglote : on est obligé de le traîner pour le sortir, et c'est une vraie loque humaine que l'on emmène.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 28 ET 31 MARS 1901.

Allegro Militaire, Les Diamants (Ouv<sup>re</sup>), Valse Bleue, L'Eclair (Fan<sup>re</sup>), Guillerette, (Polka), Gailladr Auber Margis Halévy Roux

De 3 à 4 heures. (Allées Fénélon)

Alcazar

Ce coquet établissement ouvrira ses portes le samedi 6 avril, sous la direction de M. T. Pollin, avec une troupe de première ordre.

Tous les soirs à 8 heures spectacle-concert terminé par une brillante opérette. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Le tout Cahors qui s'amuse se trouvera à cette première sensationnelle.

Bulletin météorologique

| DATES    | TEMPÉRATURE |        | Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer | Temps           |
|----------|-------------|--------|--|-----------------|
|          | maxima      | minima |  |                 |
| 29 Vend. | + 6.5       | + 1    | 764  | Couvert, Neige. |
| 30 Sam.  | + 14.2      | + 2.5  | 757.8  | Bien Vent.      |

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Pluie Vent. D<sup>r</sup> HERBEAU.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — On nous écrit :

Dimanche dernier, la population de Puy-l'Évêque a eu le plaisir d'assister, dans la soirée, à une fête scolaire des mieux réussies. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne pouvait guère en être autrement car les acteurs de la fête étaient nos charmantes fillettes, élèves de l'école latine, et les organisatrices : M<sup>lle</sup> Salon et ses dévouées collaboratrices. Aussi vers 4 heures du soir plus de 600 personnes se rassemblaient devant la mairie et la maison d'école dont la façade était ornée d'écussons et de drapeaux tricolores.

La salle des fêtes décorée pour la circonstance présentait avec les tableaux, les guirlandes de verdure, les drapeaux un aspect des plus riants ; en quelques minutes toutes les places disponibles furent prises et nous avons eu le plaisir de constater la présence d'un grand nombre de dames de Puy-l'Évêque et des communes voisines, du maire de Puy-l'Évêque, des conseillers municipaux, de presque tous les fonctionnaires de la ville et d'une foule énorme qui ne pouvant pénétrer entièrement par suite du manque de places se pressait aux fenêtres de l'école.

Comme l'indiquait un joli programme sur carton rose offert aux invités, la fête comprenait 2 parties : d'abord, un chœur chanté par les enfants de la classe enfantine, une scène lyrique, une scène chorale « le batême de la poupée », une mélodie etc. enfin une petite pièce « le mariage de Papillon ».

Le succès obtenu par ces fillettes fraîches et roses, heureuses de faire la joie de leurs parents a été considérable ; toutes ont été admirables et il serait impossible de donner une idée de la joie qui rayonnait sur tous les visages. Aussi les applaudissements n'ont pas été ménagés à nos petites actrices et lorsque la séance allait prendre fin par le beau chœur « Honneur aux enfants de

la France » elles ont été obligées sur les instances du public de chanter encore une fois, aux applaudissements enthousiastes de tous les spectateurs. Cette charmante fête laissera longtemps un agréable souvenir chez tous ceux qui ont pu y assister. Tous nos remerciements à M<sup>lle</sup> Salon

Toutes nos félicitations aussi à M. Vidal instituteur adjoint dont les aptitudes musicales sont bien connues et qui a été un précieux auxiliaire pour l'exécution de tous les chants.

Remercions enfin M. Delthil, adjoint au maire, qui malgré ses nombreuses occupations a participé activement à l'organisation matérielle de la fête.

BOULVÉ. — Fièvre aphteuse. — Deux cas de fièvre aphteuse se sont déclarés dans notre commune ; des mesures énergiques ont été prises pour éviter la contagion.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Adresse au président Krüger. Les élèves du collège de Figeac, ayant envoyé une adresse de sympathie au président Krüger, ont reçu de ce dernier la réponse suivante :

Messieurs, « Je vous remercie du témoignage de sympathie cordiale que vous m'avez donné. Ces marques chaleureuses d'intérêt me sont particulièrement précieuses. Elles me réconfortent ainsi que mon peuple dans la lutte suprême que nous soutenons au nom du droit et de l'humanité. » Veuillez agréer, Messieurs, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de mes sentiments distingués. « Le président de la République sud-africaine, KRUGER. »

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Le temps. — Durant toute la semaine le temps a été excessivement froid. Le vent du nord a fait rage. La neige est tombée à gros flocons pendant plusieurs jours, particulièrement jeudi soir, à partir de 4 heures. On aurait dit une vraie bourrasque comme les connaissent les pays de montagnes. Heureusement que la neige s'est fondue presque aussitôt.

NOZAC. — Accident mortel. — Un terrible accident est arrivé, jeudi matin, vers 6 heures 40. Le nommé Cambon, âgé de 29 ans, poseur à la Compagnie d'Orléans, se rendait à son travail en suivant la voie, lorsque survint inopinément l'express de Paris-Toulouse qui tamponna le malheureux et le déposa, entre les rails, en face des bâtiments de la gare de Nozac après l'avoir entraîné sur un parcours d'environ 50 mètres.

Aussitôt après le passage du train, le chef de station découvrit le cadavre de l'infortuné employé. La partie droite du crâne était littéralement broyée et l'avant-bras droit complètement détaché. Des hommes d'équipe accoururent aussitôt et aidèrent le chef de station à transporter le cadavre dans la salle d'attente. Rien ne saurait dépeindre la douleur de la veuve qui reste seule avec un enfant de 3 ans.

Cambon était un employé très estimé de ses chefs et de tous ceux qui le connaissaient. Ce terrible accident a vivement impressionné toute la population.

Nous apprenons au dernier moment que la série noire se continue dans ces parages. A 150 mètres de là, il vient d'arriver un autre accident tout aussi terrible, le soir même de cette maudite journée. Une garde-barrière a été tamponnée et écrasée par une machine de secours au premier passage à niveau entre les gares de Nozac et Gourdon.

Chez nos voisins

BUSSIÈRE-BADIL (Dordogne). — Sous sa charrette. — Le sieur Jean Guichard, âgé de 59 ans, cultivateur à Bertouleix, commune de Bussière-Badil, revenait de son travail des champs monté sur sa charrette à bœufs.

A un tournant de la route, son attelage

ayant tourné trop brusquement, la charrette se renversa sur Guichard qui ne put ni crier ni se dégager.

Sa femme, qui l'avait aperçu quelques instants auparavant sur la route, s'étonna, à un moment donné de ne pas le voir arriver. Pressentant quelque malheur, elle dit à son gendre d'aller à son devant. Il ne tarda pas, en effet, à trouver la charrette renversée et le malheureux Guichard dessous.

A l'aide de quelques personnes, il fut bientôt dégagé et porté chez lui. Le docteur Cailaudraud constata qu'il n'avait rien de fracturé. Il est mort néanmoins quelques jours après des suites de cet accident.

NONTRON (Dordogne). — Brûlé vif. — Les époux Dessiguier, propriétaires-cultivateurs, demeurant au Main-Angeau, commune d'Hauteffage, avaient un fils âgé de 24 ans, qu'à cause de son état d'idiotisme et aussi de mauvaise santé, ils laissaient habituellement à la maison quand ils allaient à leur travail.

Ces jours derniers, vers deux heures du soir, une voisine, se trouvant à passer devant la porte de ses derniers, sentit une forte odeur de brûlé. Elle essaya d'ouvrir la porte, mais celle-ci résista étant fermée en dedans. Puis, ayant prêté l'oreille, elle entendit des gémissements. Elle appela un voisin qui se trouvait non loin de là et qui réussit à ouvrir la porte.

Un horrible spectacle s'offrit alors à leurs yeux ; une forme humaine renversée en travers d'une porte de communication entre la maison et la grange était là, se tordant et se débattant dans d'atroces souffrances. Le haut du corps était noirci et brûlé par le feu qui avait dévoré les vêtements, dont il ne restait que les cendres. Les pantalons seuls n'étaient pas complètement brûlés.

On s'empressa de porter secours à ce malheureux jeune homme en éteignant le feu qui continuait son œuvre en suivant le pantalon et en lui prodiguant les soins que comportait son état.

Les parents, avertis séance tenante, arrivèrent en toute hâte, navrés de l'affreux malheur qui les frappait.

La malheureuse victime expira quelques heures après, vers cinq heures, dans des souffrances indescriptibles.

On ne sait comment le feu avait pris à ses vêtements.

BULLETIN FINANCIER

Nous sommes trop près de la liquidation qui commence en effet demain pour qu'il se produise des modifications dans les allures du marché.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 101,27, le 3 1/2 0/0 à 102,02 et l'Amortissable à 100,52.

Très peu d'affaires sur les Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais à 1,043 a seul été coté à terme.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du Crédit Lyonnais a eu lieu hier à Lyon sous la présidence de M. Henri Germain, président du Conseil d'Administration, après lecture du Rapport, M. Mazenat, Directeur Général a présenté sur les résultats de l'exercice dernier et l'ensemble des opérations des observations qui ont été favorablement accueillies.

Les chemins français clôturent : le Lyon à 1.733 ; le Nord à 2.181 et l'Orléans à 1.706.

Le Suez cote 3.692 dernier cours.

L'Extérieure finit à 73,22 ; l'Italien à 95,60 ; le Russe 4 % consolidé à 102,45 ; — le 3 1/2 % 1891 à 86,70 ; le Turc D, à 23,70 et la Banque Ottomane à 544.

Les actions de la Cie Urbaine d'Eclairage par le gaz Acétylène sont demandées à 163 et 165.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elixir de Virginie, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

**SOUS DEUX DRAPEAUX**

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXII

LA MAITRESSE DU ROI BLANC

Le Petit-Picpon eut l'air aussi mortifié qu'un homme de sa trempe pouvait l'être, il savait fort bien que ce qu'il venait de dire pouvait lui valoir trente jours de prison, s'il plaisait à son brigadier d'en rendre compte à ses chefs; mais il y avait en lui trop de l'esprit parisien pour qu'il ne répliquât pas, eût-il dû être fusillé :

— Envoyez-moi au Beylick, si vous voulez, brigadier, — dit-il d'un ton brusque — c'est pour vous que j'étais en colère et non pour moi, que diable !

Cecil se sentit infiniment plus touché qu'il n'osait le laisser voir; mais son regard s'arrêta sur le Petit-Picpon avec une expression que les yeux vifs, et noirs comme ceux d'un singe du rebelle saisirent aussitôt.

— Je le sais, — dit-il gravement, — je ne vous juge pas mal; mais, je ne veux pas que mon nom serve jamais de prétexte à l'insubordination. Les hommes qui ont envie de me faire plaisir ne peuvent rien faire de mieux

que d'alléger mon devoir par leur empire sur eux et leur obéissance aux prescriptions de leur service.

Il s'éloigna avec son cheval et le Petit-Picpon s'en alla faire une commission dont il avait été chargé par l'un des officiers :

Picpon était extraordinairement pensif et réservé dans ses manières vis-à-vis de Cecil, car il avait l'habitude de cheminer le long des routes, quand il se savait loin des regards de ceux qui le commandaient, en *faisant la roue* avec les mains et les talons et en exécutant, avec dextérité, le saut périlleux comme dans sa première enfance.

Mais ce jour-là il poursuivait son chemin sans aucune bouffonnerie hors de saison, machonnant le bout d'un cigare à moitié fumé, qu'il avait ramassé par pur instinct, reste de l'ancien temps, où il avait l'habitude de se précipiter, le spectacle terminé, à la portée des Bouffes ou des Variétés, à la recherche des bouts de cigares que le public, en se dispersant, pouvait avoir laissés derrière lui.

— Dame ! je vais y renoncer alors ! — dit Picpon à demi-voix, d'un air vaillant et résolu.

Il faut dire que Picpon était sorti avec de mauvaises pensées.

Son officier, homme insouciant qui était un extravagant, le plus riche du régiment, lui avait remis un petit sac de velours noir, cacheté, avoir ordre de le porter à une certaine beauté très connue à Alger, et dont les beaux yeux souriaient, du moins il le croyait, exclusivement en ce moment au bénéfice de

l'expéditeur.

Picpon était très vif, très intelligent, très aimé de ses supérieurs, aussi le chargeait-on assez souvent de commissions; et les tours qu'il jouait dans l'exercice de ces fonctions étaient si adroitement combinés qu'ils n'étaient jamais découverts.

Picpon avait ri en lui-même de sa mission : ouvrir le sac sans toucher au cachet, s'assurer qu'il contenait cent napoléons et un billet, glisser l'or dans les plis de sa ceinture, remplir le sac de noyaux de dattes, et lui faire reprendre sa forme primitive sans que personne pût imaginer qu'il avait été ouvert, fut l'affaire d'un instant, il ne restait plus qu'à le porter ainsi chez la *lionne*.

Le nègre qui ouvrait toujours la porte le lui prenait des mains; Picpon l'engagerait à en avoir grand soin, car il contenait des friandises excellentes et très rares; la nature du nègre, Picpon ne l'ignorait pas, le pousserait à chercher à s'approprier les bonbons; le sac, après ses brutales recherches, porterait des traces évidentes de cette recherche; et, comme l'Africain avait la plus détestable réputation de voleur, on ne voudrait jamais le croire, quand il protesterait de son innocence.

Voilà ! n'était-ce pas un bon tour ! S'il avait un mauvais côté, c'était d'être trop simple, trop peu risqué. Un enfant pouvait le faire.

Pourtant... cent napoléons ! Que d'oies grasses, que de bouteilles d'eau-de-vie, quelles belles *moukieras*, que de festins ils pouvaient procurer ! Picpon avait encore ri en lui-même en arrangeant soigneusement le

petit sac, rempli de noyaux de dattes, et en se représentant la fureur de la belle Mauresque quand elle découvrirait le contenu et qu'elle ordonnerait de donner la bastonnade à son nègre.

Oh ! Voilà ce que Picpon appelait s'amuser !

Pour apprécier l'étendue d'un tel plaisir, il est nécessaire d'avoir aussi apprécié le gamin.

Pour comprendre l'apparence [de légitimité d'un pareil larcin, il est nécessaire d'avoir compris aussi le code étrange qui régit le genre *pratique* dans lequel le genre *gamin* se confond, quand il arrive à maturité.

Picpon était enchanté de son expédient; à ses yeux, ce n'était qu'une bonne plaisanterie, et, en vérité, il faut avoir mené la rude vie d'un soldat d'Afrique, pour connaître la tentation que l'or peut donner quand on est arrivé à considérer un chat comme un excellent rôti et à n'avoir à grignoter qu'un morceau de vieux cuir pendant les longues et bruyantes heures d'une journée de corvée, et pour comprendre aussi l'étendue et la grandeur de la renonciation qui lui faisait murmurer si vaillamment :

— Dame ! il faut que j'y renonce, alors !

(A suivre.)

**ÉTUDES**

de M<sup>e</sup> Louis LACAZE, Licencié en Droit, avoué à Cahors 10, Cours de la Chartreuse, 10 et de M<sup>e</sup> JULHIA, notaire à Montcuq (Lot).

**VENTE**

**DE BIENS DE MINEURS**

Situés sur la commune de Montcuq (Lot), et dépendant de la succession de Madame Eléonore DELLAC, veuve de Monsieur Damien CASTELBOU, quand vivait notaire à Valprionde.

**En un seul lot**

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudication aura lieu le **DIMANCHE VINGT-HUIT AVRIL mil neuf cent un à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> JULHIA, notaire à Montcuq.**

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un Jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-quatre janvier mil neuf cent un, enregistré, homologuant la délibération du Conseil de famille des mineurs Elisabeth, Jean et Germain CASTELBOU, issus du mariage du sieur Damien CASTELBOU, décédé à Valprionde en mil huit cent quatre-vingt quinze et de dame Eléonore DELLAC, Vve CASTELBOU décédée à Saint-Sébastien (Espagne) le seize septembre mil neuf cent, la dite délibération prise sous la présidence de Monsieur le juge de Paix du canton de Montcuq, le 27 septembre mil neuf cent, autorisant la présente vente;

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Ernest BÉNAYS, propriétaire et adjoint au maire de la ville de Montcuq agissant comme tuteur datif des mineurs CASTELBOU susnommés, fonctions auxquelles il a été nommé suivant la délibération du Conseil de famille des dits mineurs du vingt sept septembre mil neuf cent, précitée;

Ayant M<sup>e</sup> Louis LACAZE pour avoué constitué;

En présence, ou lui dûment appelé, de Monsieur Basile QUINTARD, propriétaire domicilié à Moulin-Bessou, commune de Valprionde, pris en sa qualité de subrogé-tuteur des dits mineurs CASTELBOU;

Il sera procédé le **Dimanche Vingt-Huit Avril mil neuf cent un, à dix heures du ma-**

tin, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> JULHIA, notaire à Montcuq, à ces fins commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des immeubles dépendant de la succession de Madame Eléonore DELLAC, Vve de Monsieur Damien CASTELBOU, quand vivait notaire à Valprionde.

**DÉSIGNATION**

DES Immeubles à vendre

Un entier immeuble autrefois en nature de pré, sur lequel se trouve édifée une grange avec ses patus et ses dépendances, situé au lieu du faubourg des Olmels, dans la ville de Montcuq, inscrit au plan cadastral de cette commune sous le numéro soixante-sept partie, section C, d'une contenance de un are vingt-un centiares, confrontant dans son ensemble à la route de Montcuq à Saint-Laurent, à Monsieur Ourcival, à Monsieur Luga, à Monsieur Bouchet et à Monsieur Aly.

**LOTISSEMENT**

ET Mise à Prix

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot sur

la mise à prix de cinq cents francs, en sus des charges **500,00**

Les frais seront payables comme il est dit au cahier des charges déposé en l'étude de M<sup>e</sup> JULHIA, notaire à Montcuq, où chacun peut en prendre connaissance.

Conformément aux clauses insérées au cahier des charges, les frais faits pour parvenir à la vente viendront en sus du prix.

Pour extrait certifié véritable : Cahors, le trente mars mil neuf cent-un.

L'avoué poursuivant, Louis LACAZE.

Enregistré à Cahors le avril mil neuf cent-un, f<sup>o</sup> c<sup>o</sup>. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Le Receveur, Signé : LACHAISE.

S'adresser pour tous renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Louis LACAZE, avoué poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> JULHIA, notaire à Montcuq, rédacteur et dépositaire du cahier des charges

MAISON

**LOUBEYRE**

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patentié en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiséptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

**LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS**

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n<sup>o</sup> 2 : 3 fr.

**A NOS ABONNÉS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

**PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ**

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET

DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE DE L'ÉLIXIR DE ST-VINCENT-DE-PAUL

**ANÉMIE**